

Ecole élémentaire LA TOUR D'ALERON

7, Rue de l'Abreuvoir

77380 COMBS LA VILLE

Tel : 01 60 60 37 38

Fax : 01 60 60 61 63

Mail : ce.0771947y@ac-creteil.fr

Procès-verbal du premier conseil d'école

Présents :

Mme Azame, Bamboux, Blasco, Guedard, Slimane, Xiberras, représentantes des parents d'élèves,

Mmes Dallet, Germain, Lefevre Albertini, Merceret, Pedretti, Prost, enseignantes

Mr Sibert représentant de la municipalité

Absents :

Excusés :

Mme Beaulaton Vesinet inspectrice de l'Education Nationale

M. Geoffroy, maire de Combs la Ville

Mme Cosson représentant parents d'élèves

Le premier conseil de l'école La Tour d'Aleron élémentaire s'est tenu le jeudi 10 novembre 2016 à 18h00, dans la salle informatique de l'école. Il s'est terminé à 20h00 après examen de tous les points à l'ordre du jour.

Déroulement du conseil, réflexions et décisions prises :

1. Présentation de chaque membre du conseil d'école

Présentation brève des membres du conseil d'école pour cette nouvelle année scolaire.

2. Résultat des élections des parents d'élèves.

Cette année nous avons deux listes (UNAAPE et FCPE) qui se présentaient aux élections de parents d'élève.

L'UNAAPE a obtenu 6 des 7 sièges à pourvoir et La FCPE 1 des 7 sièges à pourvoir.

La participation a été de 50.22 %, en baisse de 0.92 % par rapport à l'an dernier.

Taux de participation dans notre école

2011/2012 : 46,3%

2012/2013 : 51,1%

2013/2014 : 58%

2014/2015 : 50.99%

2015/2016 : 51.14%

Nous notons l'absence d'un panneau d'affichage pour les associations de parents d'élèves, l'extérieur, celui à l'intérieur n'est plus accessible du fait de l'application du plan vigipirate.

3. Lecture et vote du règlement intérieur

Pas de modification du règlement depuis l'année dernière.

Rappel des horaires d'entrée et de sortie

8h30 – 11h30 13h45-16h00.

Les portes ouvrent 10 minutes avant le matin et le midi.

Nouveaux horaires d'APC : mardi et vendredi de 11h30 à 12h00.

Suite à la mise en place du permis à points, nous veillerons à porter ce dispositif sur le règlement intérieur de l'école.

Règlement intérieur : voté à l'unanimité

4. Le permis à points

Le permis à points est une action de notre projet d'école. Il est valable sur l'ensemble du temps école y compris celui du midi. Ce permis a été construit en collaboration avec les équipes du temps périscolaire.

L'objectif est de valoriser les enfants qui respectent les règles et le cadre qui est donné. Ainsi l'enfant qui n'aura pas perdu de points durant le trimestre se verra remettre le diplôme de l'élève citoyen. Les enfants sont toujours prévenus une, voire plusieurs fois avant le retrait de point sur le permis, sauf pour la sécurité.

Les axes du permis :

- Respect de l'environnement
- Respect de l'autre
- Respect de la sécurité

Cette année est une année test, nous pourrons ainsi prévoir des modifications ou améliorations tant sur la forme que sur le contenu.

Pourquoi le permis à points ?

Depuis la fin de l'année dernière, nous devons faire face à une augmentation très forte des incivilités entre élèves, notamment dans la classe de Cm1. L'enseignante et la directrice ont d'ailleurs invité l'ensemble des parents de la classe à une réunion courant octobre. Certains parents se sont montrés mécontents du procédé, mais l'équipe enseignante a rappelé le rôle de chacun dans l'éducation des enfants. Suite à cet entretien collectif et aux rappels des droits et devoirs de chacun, le climat de la classe s'est apaisé. Il y a plus de gentillesse entre les enfants, le travail de groupe est de nouveau possible.

5. Information sur l'organisation du temps scolaire : classe, activités pédagogiques complémentaires.

Les horaires, cette année, n'ont pas été modifiés. Mise en place d'un cahier de retard afin de quantifier et de repérer les enfants en retard chaque jour. La personne qui accompagne l'enfant doit signer un cahier et le retard est notifié dans le cahier de liaison de l'enfant. Rappel des responsabilités de chacun et de la gêne occasionnée lorsqu'il y a un retard.

Activités Pédagogiques Complémentaires (et non plus Aide Personnalisée)

Il est prévu 36 heures d'APC par an.

Nous avons organisé l'emploi du temps sur l'année en tenant compte des besoins de nos élèves et de leur capacité à être attentifs qui est variable au cours de la semaine et de l'année.

En résumé :

- APC tous les jours de 11h30 à 12h00 sur la première période, ceci nous permet de mettre l'accent sur la fluence.
- APC le mardi et le vendredi de 11h30 à 12h00 sur les périodes 2,3,4,5.

Ces heures d'APC servent à travailler avec des groupes d'élèves restreints.

Nous avons la possibilité de proposer de l'aide personnalisée (soutien), mais aussi un travail particulier nécessaire à tout un niveau de classe, ou nécessaire à la mise en place d'un projet.

Pour la première période, nous avons procédé, comme les années précédentes, aux tests de fluence de lecture de tous les élèves du CE1 au CM2 dès la rentrée scolaire.

Nous avons ainsi mis l'accent sur la lecture pour permettre aux élèves qui en ont besoin, de progresser rapidement et ne pas être handicapés dans les autres apprentissages.

Pour la première période, nous avons proposé l'APC à 33 élèves (22 %)

Pour la deuxième période, nous avons proposé l'aide à 38 élèves. (26%)

Les activités sont plus diversifiées que lors de la première période : notamment des groupes qui travaillent l'étude de la langue, les mathématiques et toujours la lecture.

6. Information sur l'organisation du temps périscolaire : accueil périscolaire, temps du midi, étude

L'organisation de ces temps périscolaires est du ressort de la municipalité.

L'accueil périscolaire du matin : de 7h15 à 8h20

L'accueil périscolaire du soir : de 16h00 à 18h45. Il est fourni une collation aux élèves de l'accueil.

Le temps du midi et la restauration : Le service se fait en deux temps : de 11h30 à 12h30 et de 12h30 à 13h30. Le mercredi les enfants de l'école élémentaire se rendent sur le centre de loisirs du Chêne. La responsable du périscolaire sur l'école est Mme HYUNH Katia. Cette année beaucoup d'enfants mangent à la cantine notamment sur les classes de CP et CE1.

Le 25 novembre : organisation d'un repas spécial doigt.

Tous les enfants mangeront ensemble. C'est une surprise que leur réservent les animateurs qui ont cœur à proposer aux enfants restant à l'école sur le temps du midi des activités sportives, récréatives ou calmes.

L'étude

Cette année le groupe est très important. 46 élèves sont inscrits en ce début d'année. Les inscriptions se font au trimestre. Il s'agit d'une étude surveillée et non pas dirigée. Quelques parents ont tendance à l'oublier.

Sur l'école, les collègues en charge de l'étude prennent le temps de vérifier les devoirs, d'aider les enfants à s'organiser, à apprendre leurs leçons. Mais ceci n'est pas une obligation. Leur seule obligation de service est de garantir une ambiance de classe propice au travail, mais elles agissent dans l'intérêt des enfants.

7. Présentation des actions pédagogiques de l'année.

L'enseignement sport terrestre :

L'ensemble de l'école bénéficie cette année de l'intervention des éducateurs sportifs de la ville en gymnase ou sur plateau d'évolution.

Nous avons aussi des créneaux de gymnase libérés afin de garantir aux enfants une activité sportive tout au long de l'année et ce malgré la météo.

Les créneaux sans gymnases sont les suivants : le lundi matin de 8h30 à 10h30 et le vendredi matin de 8h30 à 11h30. Ces créneaux sont partagés avec les écoles de Sommeville et Le Paloisel.

La piscine :

Les CP, CE1 et CE2 : 2 fois par semaine sur une période de 8 semaines

Les CM2 : 1 fois par semaine sur 8 semaines.

Les enseignements sont dispensés par des maîtres-nageurs.

Informatique : Mr Boucher intervient bénévolement et en appui des enseignants les vendredis après-midi.

Enseignement des langues vivantes :

Chaque jeudi de 10h à 11h30 Mme Dambre, professeur d'allemand au collège Les Cités Unies intervient sur les classes de CM2.

Il s'agit d'une initiation à la langue et de susciter l'envie chez nos élèves.

Les grands projets de l'école.

- Classe découverte sur le thème du cirque pour les CE1
- Abonnement Scène de Sénart, et à la Coupole
- Projet de sortie à Verdun pour les élèves de CM2
- Des visites d'expositions sur le château de la Fresnaye.
- Organisation de la kermesse conjointement avec les parents d'élèves ; maintien du COK (Comité Organisation Kermesse) La date retenue pour l'instant est le 24 juin 2017
-

8. Présentation des conditions de fonctionnement matériel de l'école

Locaux :

- Changement des fenêtres pour 3 classes de l'école (classes de Mmes Pedretti, Germain et Merceret)
- Réfection de la cour

Cependant, il reste encore des travaux à mener dans l'école

- Peinture à refaire dans les classes et les couloirs
- Fin du changement des fenêtres et des portes de l'école.

Le chauffage de l'école, dans sa globalité, est insuffisant. Les classes du fond de l'école ainsi que les couloirs connaissent des températures très basses le matin plus particulièrement.

Les enseignants de ces classes débutent souvent la matinée avec une température moyenne de 14 à 15°C. Ce qui est vraiment très frais surtout lorsqu'on est immobile à sa table de travail.

Mobilier et équipement : un investissement a eu lieu avec l'ouverture de la septième classe l'année dernière. Malgré la fermeture de cette classe cette année, nous avons gardé le matériel nécessaire pour accueillir nos élèves (tables, chaises) pour nous permettre de changer le mobilier très vétuste qui

restait dans certaines classe. Cependant, il demeure un manque de chaises sur les petites classes (CP, CE1 et CE2)

Association sportive USEP

L'association nous permet d'organiser le cross et d'organiser des activités culturelles et sportives pour nos élèves ainsi que d'acheter du petit matériel consommable pour les enfants. Cette année la participation des familles est de 50 % de l'effectif avec une moyenne de don de 10€.

9. PPMS

Aux vues des risques encourus, Il nous ait demandé de réaliser des exercices de mise en sureté afin de garantir à chacun d'être prêt. Un exercice est donc prévu le 23 novembre de 9h30 à 10h avec la mise en place d'un scénario menace terroriste.

10. Le LSU (livret scolaire unique du CP à la 3^{ème})

Mise en place progressive d'un livret scolaire unique électronique. Une réunion de formation est prévue pour les directeurs le jeudi 24 novembre. La mise en place effective de ce livret est prévue pour le courant de l'année. Un accès numérique pour les parents d'élèves est prévu dans le courant de l'année scolaire 2016 / 2017. Il y a encore des ajustements à faire. Nous sommes en attente des directives et nous ne manquerons pas de les communiquer aux familles en temps voulu.

Date du prochain conseil d'école : vendredi 25 mars 2016 à 18h00

La secrétaire
Julie DALLET

La directrice
Karine MERCERET